



Laurence Parisot, présidente du Medef, lors de sa rencontre avec le gouvernement à l'Hôtel Matignon, le 13 mai.

## Un "dialogue social" indispensable au gouvernement pour faire passer sa réforme

La réforme des retraites est bel et bien lancée. Le calendrier a été présenté le 7 mai. Objectif : ponctionner les retraites de 20 milliards d'euros d'ici à 2020. La « concertation » ou la « négociation » avec les syndicats et le patronat a commencé dès ce lundi 13 mai. Elle se poursuivra ensuite, pour culminer par une « conférence sociale » (la deuxième depuis un an), le 20 juin. Elle continuera sans doute encore durant le mois de juillet, où le gouvernement rédigera son projet de loi. Jean-Marc Ayrault, après avoir reçu les syndicats et le patronat le 13 mai, a insisté : « *Sur l'avenir de la protection sociale et plus particulièrement des retraites, je vais être très clair : certains pensent que le gouvernement voudrait aller vite, à la hussarde, il n'en est absolument pas question. En juin nous disposerons de scénarios (...) et à la conférence sociale, nous aurons toutes les options possibles.* »

« *Le dialogue social* » porte « *la marque de fabrique de notre gouvernement* », a-t-il martelé. Cette prudence tranche avec les annonces « *d'accélération* » faites par les médias, qui détaillent les mesures drastiques envisagées. La raison est évidente.

Le gouvernement ne voudrait pas que se répète ce qui s'est passé avec l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier dernier sur la flexibilité. Le gouvernement s'était alors retrouvé avec seulement la CFDT et le Medef (et l'accord de la droite), la CGT et FO refusant de signer le texte. Comme le dit *Le Figaro* (13 mai) : « *Le risque, avec la réforme des retraites, c'est qu'elle joue le rôle de catalyseur de la colère et agrège tous les mécontentements en un gigantesque mouvement contre le gouvernement.* »

Il voudrait donc à tout prix, d'une manière ou d'une autre, obtenir une sorte d'accord des syndicats, et de la CGT et de FO en particulier. C'est la question principale posée aujourd'hui, au centre de tous les enjeux.

Yan Legoff

# Retraites : le gouvernement lance sa "réforme"

## Le calendrier prévu

Extraits de la communication du Premier ministre du 7 mai 2013 intitulée : « *Le bilan de la première conférence sociale (juillet 2012) et la préparation de la deuxième conférence sociale (juin 2013).* »

### ● 13 mai : entretiens bilatéraux avec les syndicats et le patronat

« Le Premier ministre recevra lors d'entretiens bilatéraux, avec les ministres concernés, les huit organisations syndicales représentatives des salariés (CGT, CFDT, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC) et des employeurs (MEDEF, CGPME, UPA) le lundi 13 mai. »

### ● 22 mai : "conférence de méthode"

« Une conférence de méthode réunira les huit organisations représentatives le 22 mai afin de déterminer l'ordre du jour précis de la conférence (sociale de juin). Chacun des thèmes retenus fera l'objet d'analyses et d'échanges en amont de la conférence. Des thèmes majeurs tels que l'avenir des retraites ou la réforme de la formation professionnelle seront au cœur de cette conférence. »

### ● Début juin : un rapport d'experts

« La commission pour l'avenir des retraites (...) travaille et consulte afin de formuler au début du mois de juin des pistes de réforme à court et long termes. La deuxième conférence sociale permettra d'engager la concertation sur les évolutions du système de retraite. »

### ● 20-21 juin : conférence sociale

« La deuxième conférence sociale, qui aura lieu les 20 et 21 juin au Palais d'Iéna, aura deux objectifs : dresser un bilan définitif et partagé de la première feuille de route sociale, et éla-

borer la deuxième feuille de route sociale pour la période de mi-2013 à mi-2014. »

Et depuis l'Elysée, le Premier ministre avait déclaré la veille : « Nous demandons beaucoup d'efforts aux Français, nous devons être irréprochables sur la méthode. Notre méthode, c'est d'abord le dialogue (...). Nous devons poursuivre la réforme de notre modèle de protection sociale (...). La concertation sur l'avenir du système de retraite sera lancée lors de la conférence sociale. La réforme globale sera discutée par le Parlement à l'automne 2013 (...). Nous annoncerons d'ici un mois nos mesures sur la politique familiale (concernant notamment la ponction de 2,2 milliards d'euros sur les allocations familiales — NDLR) (...). Nous devons également lancer la réforme de la formation professionnelle (...). »

## Les mesures envisagées, selon les médias

**A**vant même que les syndicats ne soient reçus par le Premier ministre, le 13 mai, Europe 1 affirmait sur son site Internet que « *l'Elysée veut agir sur le niveau des pensions. Première piste : l'alignement de la CSG des retraités sur celle des actifs. Leur CSG passerait ainsi de 6,6 % à 7,5 %. Seconde piste : la désindexation. La réévaluation annuelle des pensions en fonction de (...) l'inflation serait ainsi supprimée.* »

Dans un cas comme dans l'autre, des centaines d'euros en moins chaque année ponctionnés sur chaque retraité. Europe 1 indique aussi que « *la durée de cotisations (...) va être allongée. L'Elysée souhaite pousser le curseur assez loin, à 44 annuités contre 41 annuités et demie aujourd'hui.* »

Le ministre Marisol Touraine a démenti ce chiffre de 44 annuités le lendemain.

Beaucoup plus discrètement, et sous couvert de « justice », certains avantages familiaux dans le calcul de la retraite sont dans le collimateur, tout comme les régimes spéciaux et le Code des pensions des fonctionnaires, sans parler d'une porte ouverte à l'extension des régimes de capitalisation.

### "UN TEXTE QUI TRAITE DE TOUT"

Le journal *Le Monde* (14 mai) cite un « *proche de François Hollande* » qui assure qu'il y aura « *un texte qui traite de tout* ».

« *En trois mois, le gouvernement compte donc à la fois prendre des mesures d'économie rapides et prévoir des réformes plus structurelles* », commente le journal.

Selon lui, le rapport prévu le 6 juin par la commission d'experts mise en place par le gouvernement « *ne devrait pas proposer un "grand soir" du système de retraite, mais plutôt une liste de mesures qui pourraient dégrader des fonds et résorber les inégalités. La commission se penche par exemple sur les différences entre les régimes de retraite.* »

L'inégalité, ce seraient les régimes spéciaux, le Code des pensions des fonctionnaires !

« *D'autres mesures, notamment sur les bonus de retraite non fiscalisés et non plafonnés accordés aux parents de trois enfants et plus pourraient venir compléter un cocktail, qui s'annonce, quoi qu'il arrive, sévère pour les Français* », ajoute encore le journal.

## ÉCLAIRAGE

### L'accord passé entre le gouvernement et Bruxelles : "Des réformes structurelles de grande ampleur"

La réforme des retraites annoncée est cadrée par l'accord conclu entre le gouvernement et Bruxelles, à la suite du sursis de deux ans décidé le 3 mai pour l'objectif de réduction des déficits à 3 % du PIB. « *Il n'est pas question de relâcher en quoi que ce soit l'effort de réduction des dépenses* », a martelé le ministre de l'Economie le 4 mai, ajoutant : « *Cela nous donne le temps de mettre nos réformes à l'œuvre* ».

Réponse du commissaire européen Olli Rehn, le 7 mai : « *Je fais confiance au gouvernement français pour mener des réformes structurelles de grande ampleur.* »



# Réforme des retraites : des « mesures de justice », vraiment ?

Le ministre Marisol Touraine prétend que la réforme des retraites en préparation comprendra des « mesures de justice ». Mais elle entrouvre en fait la porte aux dispositifs par capitalisation, évoque un allongement de la durée de cotisation, alors que le Conseil d'orientation des retraites envisage une remise en cause de la prise en compte des enfants et des périodes de chômage !

Nicole Bernard

Le gouvernement vient donc de présenter la feuille de route pour la deuxième conférence sociale des 20 et 21 juin.

Y figure, on s'en doute, la réforme des retraites, réforme pour laquelle le gouvernement prévoit cinq semaines de concertation avant la tenue de la conférence elle-même.

Les « partenaires sociaux » sont donc appelés, une nouvelle fois, à « colégiférer » sur les retraites comme ils étaient appelés à colégiférer avec l'accord sur la sécurisation de l'emploi !

Que va leur proposer le gouvernement ?

Le 3 mai, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a été interviewée par *Le Figaro*.

On lui pose la question : « Le déficit des retraites atteindra 20 milliards d'ici à 2020. Comment redresser la barre ? ».

## « TROIS DÉFIS »

Dans sa réponse, M<sup>me</sup> Touraine révèle le contenu de la réforme envisagée : « Nous avons trois défis : le financement à court terme, la pérennité à long terme de notre système par répartition et des mesures de justice. »

Le premier « défi », le financement à court terme, est parfaitement clair : réduire les dépenses comme l'ont fait les précédents gouvernements, et cela, par la remise en cause de l'indexation des pensions sur l'inflation. Ce sont donc les retraités qui vont payer par une baisse sévère de leur pouvoir d'achat déjà bien dégradé.

Les deux défis suivants sont plus sibyllins.

Que signifie « la pérennité à long terme de notre système de répartition » ?

« Notre système de répartition » a été fondé en 1945. Dans l'exposé des motifs de l'ordonnance du 19 octobre 1945 sur les retraites que la Sécurité sociale doit garantir, il est écrit : « Le régime, tel qu'il est défini par la présente ordonnance, repose sur le principe de la répartition. La situation présente ne permet pas de faire une place à la capitalisation dans le système à établir. » C'est net et sans bavures ! Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, « il n'y a pas de place pour la capitalisation » ! Ce sont les cotisations d'aujourd'hui qui payent les droits des retraités d'aujourd'hui.

Photo AFP



Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Que dit le ministre ? A la question : « Vous dirigez-vous vers une réforme systémique des retraites ? », elle répond par cette phrase mystérieuse : « La retraite par répartition doit rester le socle. » Le socle ? Il y a donc autre chose ? Notre système ne serait donc plus basé seulement sur la répartition ? Répartition ou capitalisation, il n'y a pas de troisième voie !

## « UN EFFORT DE TOUS LES FRANÇAIS »

Quant aux « mesures de justice », de quoi s'agit-il ? Encore une fois, laissons la parole au ministre : « Si on parle de durée de cotisation, qui est le critère le plus juste, vu l'augmentation de la durée de vie, elle doit tenir compte des réalités des carrières. Un effort sera nécessaire, auquel devront participer tous les Français. »

En matière de durée de cotisation, « un effort sera nécessaire ». Tout le monde peut comprendre : la durée de cotisations devrait encore augmenter ! Prétendre ne pas vouloir toucher à l'âge de départ est donc pure hypocrisie.

Quant aux autres « mesures de justice » ?

Dans un rapport, fin 2012, le Conseil d'orien-

tation des retraites a énuméré certaines des dispositions qui, selon lui, sont porteuses d'injustice et qu'il faudrait donc modifier :

— la prise en compte comme trimestres validés des périodes de maladie, d'accident du travail, d'invalidité, de chômage ;  
— la majoration de durée d'assurance qui permet de valider, pour les femmes, huit trimestres par enfant (1).

On le voit, ce qui est dans les tuyaux, c'est une véritable contre-réforme touchant à tous les éléments du calcul des retraites : indexation des pensions, durée de cotisation, périodes assimilées, reconnaissance des difficultés pour de nombreuses femmes à avoir une carrière complète, etc., et cela, pour tous les salariés du public comme du privé.

(1) Rappelons que le décret établissant la possibilité de partir à 60 ans avec une durée d'activité complète s'intéresse aux seuls trimestres cotisés (le chômage, la maladie étant ramenés à quatre trimestres maximum et les enfants n'étant plus pris en compte du tout).

## Il manquerait 20 milliards d'euros en 2020 ?

« Il manquera 20 milliards d'euros en 2020 pour les retraites »...

Voilà, ce qu'on entend, sur tous les tons, comme justification d'une nouvelle contre-réforme, comme si cette somme ne pouvait être discutée.

Mais qu'en savent-ils, au juste ?

Ce qui est certain, c'est que les techniciens chevronnés de la Commission des comptes de la Sécurité sociale constatent des écarts d'un demi-milliard d'euros entre leurs prévisions de juin pour l'année en cours et les comptes effectifs de la Caisse nationale vieillesse relevés six mois plus tard, au 31 décembre.

Alors, des « prévisions » à sept, dix ou quarante ans...

## Qu'est-ce qu'un système de retraites par points ?



Dans le système de retraite Sécurité sociale des salariés du privé, le montant de la retraite dépend de trois paramètres : l'âge de départ en retraite, le nombre de trimestres validés et le salaire de référence (moyenne des salaires des vingt-cinq meilleures années). C'est un système à « prestations définies » puisque, à législation inchangée, un salarié peut calculer ce qu'il va toucher comme retraite.

Dans un système par points, souvent cité pour une « réforme » de tout le système, le montant de la retraite dépend de deux paramètres : le nombre de points correspondant aux salaires validés au cours de toute la carrière et la valeur du point retraite au moment du départ. Ces deux paramètres dépendent de la valeur du point ou plutôt de deux points (valeur d'achat pour calculer le nombre de points et valeur du point retraite). Des valeurs qui sont fixées en fonction de l'équilibre financier du régime ! On ne peut donc pas connaître à l'avance le montant de sa retraite.

Les retraites complémentaires fonctionnent de cette manière. Mais, comme leur nom l'indique, ce sont des retraites complémentaires. Là, il s'agit du régime général, il s'agit de la Sécurité sociale !

## ÉDITORIAL

### Un scénario bien tracé... mais il y a la vie

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

À la suite de ses rencontres avec les organisations syndicales, le 13 mai, Ayrault a été clair : il prendra le temps nécessaire, mais, coûte que coûte, la conférence sociale réunissant gouvernement, syndicats ouvriers et patronat devra déboucher sur un accord.

Le scénario est tracé.

Acte I : les considérants. Le message à faire passer est : la réforme des retraites est indispensable. A l'appui de cette affirmation, le gouvernement avance deux arguments : d'une part, l'engagement pris par lui auprès de Bruxelles, en échange du délai de deux ans accordé pour passer en dessous des 3 % de déficit public ; d'autre part, la menace d'un déficit abyssal des régimes de retraite.

Acte II : les annonces. Tout le monde sera visé, nous dit-on. Tous les salariés du public comme du privé, mais aussi les travailleurs non salariés et les retraités. Tous les régimes de retraite seront visés : le régime général, le Code des pensions des fonctionnaires, les régimes spéciaux (EDF-GDF, SNCF, RATP, mines, Banque de France, etc.), celui des exploitants agricoles, des artisans, etc. Toutes les mesures sont annoncées comme possibles : augmenter le nombre d'annuités pour obtenir une retraite à taux plein, baisser le niveau des prestations servies aux retraités, augmenter la CSG de ces derniers, repousser une nouvelle fois l'âge légal de départ en retraite, augmenter les cotisations salariales. Rien n'est écarté.

Acte III : le « dialogue social ». Tirant les leçons de 1995, 2003 et 2010, le gouvernement sait que toute réforme des retraites est potentiellement explosive. L'objectif n'est pas de tout faire passer, ni même nécessairement de faire passer celles des mesures les plus spectaculaires. Non. L'objectif est que la conférence sociale aboutisse à un accord qui lie les organisations syndicales à ce qui serait alors présenté comme un « compromis », évitant « le pire »...

Un compromis ? Qu'il s'agisse d'augmenter les cotisations, d'allonger leur durée, de baisser les prestations ou de remettre en cause les régimes spéciaux ou particuliers, c'est toujours une part du revenu ouvrier qui est prélevé, c'est la valeur de la force de travail qui est attaquée. Et tout cela au nom d'une dette et de déficits provoqués par les milliers de milliards d'euros servis, pour les renflouer, aux banquiers et spéculateurs faillis.

Tout le reste n'est que « baratin » ! A commencer par la fable du prétendu déficit à venir... affirmation qui ne repose sur rien (voir ci-contre). Au fait, que pèse l'hypothèse d'un possible déficit de 20 milliards d'euros en 2020 en comparaison de la réalité de 2012, à savoir : 30 milliards d'euros d'exonérations de cotisations offerts à la classe capitaliste sur la base du pillage de la Sécurité sociale, c'est-à-dire du salaire différé qui appartient aux travailleurs ?

Alors ? Certes, il y a les scénarios rêvés par le Premier ministre. Et puis, il y a la vie. La première conférence sociale s'est heurtée au refus des confédérations CGT et FO d'approuver l'accord national interprofessionnel (ANI). Sans aucun doute, les militants des deux organisations syndicales et beaucoup de travailleurs avec eux y verront un encouragement à résister, dans l'unité avec leurs organisations, à toutes les tentatives d'intégration.

Il y a une seule base pour l'unité ouvrière, celle de l'indépendance du mouvement ouvrier : aucune réforme des retraites, aucune modification de quelque aspect que ce soit des régimes de retraite ne sont acceptables. Ne touchez pas à nos retraites !



## ILS ONT DIT...

Photos AFP



**THIERRY LEPAON (CGT) :**  
**“Nous n’accepterons pas un nouveau recul de l’âge de la retraite”**

« Le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, a rejeté lundi tout recul de l’âge de la retraite et baisse des pensions et a évoqué une “mobilisation” en juin, à l’issue d’un entretien avec le Premier ministre en vue de la conférence sociale des 20 et 21 juin.

M. Lepaon a prévenu : “Nous n’accepterons pas un nouveau recul de l’âge de la retraite ou une baisse du montant des pensions”, jugeant qu’il fallait “élargir l’assiette du financement pour avoir des retraites qui permettent de maintenir ce lien de confiance entre les générations” (AFP).



**JEAN-CLAUDE MAILLY (FO) :**  
**“Nous n’accepterons pas une réforme globale dite systémique”**

« “Le gouvernement n’a pas annoncé bien entendu ce qu’il entendait faire sur le dossier retraites, mais moi j’ai planté les banderilles, j’ai dit ce qu’on n’accepterait pas sur la durée de cotisation”, a déclaré le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly.

“Nous n’accepterons pas une réforme globale dite systémique qui consisterait à tout chambouler pour faire un régime par points”, pas plus que “bouger l’âge ou rallonger la durée de cotisation”, a-t-il ajouté. FO est tout aussi hostile à une “désindexation” vis-à-vis de l’inflation qui reviendrait à “taper sur les petites retraites”.

“On a toujours dit qu’on était prêts à regarder, y compris à accepter des augmentations de cotisations à discuter, c’est un problème de recettes”, a-t-il dit » (AFP).



**LAURENT BERGER (CFDT) :**  
**“Remettre à plat et regarder où sont les inégalités”**

« “La CFDT a toujours dit qu’entre âge de départ et durée de cotisation, le paramètre le plus juste était la durée de cotisation, ça ne veut pas dire qu’à l’heure qu’il est, la CFDT ait pris position sur telle ou telle proposition qui n’est pas encore sur la table”, a déclaré Laurent Berger, plaidant pour “une réforme de fond qui réduisent les inégalités”.

Et de conclure : “Je mets en garde contre les positions faciles qui consistent à dire soit : “Il n’y a pas de problème des retraites”, soit : “Y a qu’à augmenter la durée de cotisation.”

Il a prôné une “réforme de fond, c’est-à-dire plus juste, un système plus lisible” et a suggéré de “remettre à plat et regarder où sont les inégalités” » (AFP).



**LAURENCE PARISOT (MEDEF) :**  
**“Un bilan plutôt positif de la première conférence sociale”**

« “Nous avons d’abord dit au Premier ministre que nous tirions un bilan plutôt positif de la première conférence sociale” tenue en juillet 2012, a déclaré à la presse Mme Parisot.

“Notre système est à nouveau en déficit”, a-t-elle déploré. “Le dossier des retraites doit être ouvert complètement, sans tabou.”

“Notre préconisation est d’allonger la durée de cotisation à 43 ans d’ici 2020 et de repousser l’âge légal de la retraite à au moins 65 ans à l’horizon 2040”, a détaillé la présidente du Medef.

“Nous disons que le gouvernement a eu le courage de dire qu’il fallait à nouveau une réforme des retraites, il faut désormais qu’il ait la capacité pédagogique de dire aux Français pour quoi et vers quelles modifications il faut aller” » (AFP).

# “Bloquer les attaques contre nos retraites”



Photo IO

## Deux questions à Bruno Ricque, syndicaliste à l’hôpital de Dieppe (Seine-Maritime)

taines d’hospitaliers, il est aussi repris par d’autres syndicats CGT. On a en tête que c’est un travail de préparation, il s’agit bien de se préparer à bloquer ça, par tous les moyens.

**Tu es par ailleurs initiateur de l’appel du comité de liaison national pour l’unité et la résistance (2). Quel est le sens de cette initiative, aujourd’hui ?**

En discutant et en regroupant à partir de l’appel de Tarragone, cela peut nous aider à préparer l’action de classe. Ayrault déploie actuellement les grands moyens pour mouiller les confédérations syndicales dans ses contre-réformes.

Dans sa communication préparant la conférence sociale, il se permet d’écrire :

« *L’accord national interprofessionnel du 11 janvier sur la sécurisation de l’emploi a été fidèlement traduit dans le projet de loi soumis au Parlement. Son examen par le Parlement a permis, en lien constant avec les partenaires sociaux signataires comme non signataires et dans le respect de l’équilibre de l’accord, de préciser et d’enrichir le texte sur des points fondamentaux...* » Il ne manque pas d’air !

Il fait comme si FO et CGT n’avaient pas refusé cet accord, comme s’il n’y avait pas eu le

5 mars et le 9 avril, comme si FO et la CGT étaient corédastrices de la loi avec la CFDT.

Il voudrait ainsi rassembler le syndicalisme.

Avec le nouvel appel, il s’agit bien d’aider à résister au compromis historique tant recherché par Ayrault, le Medef et la CFDT, sous l’égide de Bruxelles.

Il s’agit de contribuer à ce que les syndicats aient les mains libres pour se battre.

(1) Possibilité pour les femmes ayant eu trois enfants de partir en retraite avec quinze années de cotisation.

(2) Le comité de liaison pour l’unité et la résistance a été constitué le 1<sup>er</sup> décembre 2012, lors d’une conférence ouvrière qui a réuni à Paris, à titre individuel, plus de 500 militants ouvriers de toutes tendances, venus de toute la France. Le 20 avril, ce comité de liaison a décidé de reprendre à son compte l’appel de Tarragone, du nom de la ville d’Espagne où s’est réunie, en mars dernier, une conférence ouvrière européenne.

## Appel lancé par les syndicats CGT et FO de l’hôpital de Dieppe

« Le président de la République, M. Hollande, a déclaré le 28 mars : “Comme on vit plus longtemps, l’espérance de vie s’allonge. Très bien. Il va falloir des durées de cotisation plus longues. Cela sera l’objet de la négociation avec les partenaires sociaux.”

Le gouvernement a mis en place en février une **commission pour l’avenir des retraites (CAR) qui va remettre des propositions en juin 2013.**

Le gouvernement demande à cette commission d’envisager :

— L’allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein.

— D’introduire des systèmes d’assurance privée en parlant de “diversifier”.

— De diminuer le montant des pensions.

— De remettre en cause les régimes particuliers (comme la CNRACL). (...)

Préparons-nous à bloquer cette attaque.

Signez la pétition FO-CGT. »

## DOCUMENT

## Tarragone, mars 2013 : un appel de militants ouvriers de toute l’Europe pour “refuser toute subordination du mouvement ouvrier aux gouvernements”

“L”es 164 délégués de 13 pays (1) représentés à la conférence de Tarragone ont décidé d’achever leurs travaux par une déclaration sous forme d’engagement”. Un “engagement” à renforcer et à approfondir la coopération politique qui a commencé à s’instaurer, par-delà les frontières, pour aider la classe ouvrière et les peuples à surmonter les obstacles à la réalisation de l’unité de leurs organisations pour contraindre nos gouvernements respectifs (de droite comme de gauche) à annuler les plans d’austérité et les contre-réformes qu’ils ont décidé de nous imposer. Et cela, au nom des exigences d’une troïka (UE, FMI, BCE) dont la dictature n’est possible que par la soumission de nos gouvernements aux traités qu’ils ont eux-mêmes ratifiés contre la volonté de nos peuples.

**“Indépendance du mouvement ouvrier ! C’est la voie pour réaliser l’unité des travailleurs et de leurs organisations”**

peennes, c’est avant tout le refus de la subordination aux gouvernements de toutes couleurs politiques qui appliquent ces mesures.

Indépendance du mouvement ouvrier ! C’est là la voie pour sauver les travailleurs et les peuples du désastre qui menace et

qui est déjà en cours. C’est la voie pour réaliser l’unité des travailleurs et de leurs organisations, de la jeunesse, des peuples opprimés.

Nous décidons de constituer un comité de liaison européen d’action commune pour — d’une manière organisée — développer le combat dans nos organisations pour l’unité contre la politique de pacte, pour faire reculer les différents gouvernements. C’est ainsi que dans chacun de nos pays, et aussi à l’échelle de toute l’Europe, nous commençons à forger les premiers maillons d’une authentique union libre des peuples et des nations libres de toute l’Europe, libre de toute attache avec la troïka, avec l’Union européenne et le FMI, libre de défendre en toute indépendance les droits et les garanties des peuples travailleurs. »

(1) Allemagne, Belgique, Danemark, Etat espagnol, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse.

Chaque semaine, lisez  
**INFORMATIONS OUVRIÈRES**  
 Abonnez-vous pour l’été !



## Allocations familiales

### Le prétendu "dialogue social" du gouvernement

Dans son discours du 6 mai, Jean-Marc Ayrault a frappé sur le même clou : « Notre méthode, c'est d'abord le dialogue. » Tout le monde le sait, le mot « dialogue » est un faux ami ! Quand le gouvernement dit « dialogue », il faut comprendre « accompagnement de mes plans » !

La preuve ? Concernant les allocations familiales, Jean-Marc Ayrault indique qu'il « annoncera d'ici un mois nos mesures sur la politique familiale. Elles incluront des dispositions sur la petite enfance et l'accueil dans les crèches. » Elles « incluront », donc il y aura autre chose !

Tout le monde le sait, le gouvernement l'a dit, il veut s'engager dans la « modulation » des allocations fami-

liales proprement dites, selon les revenus des ménages.

Nous avons expliqué dans ces colonnes à quel point cette proposition, totalement contraire aux fondements de la Sécurité sociale, permet, au nom de l'équité, de supprimer les allocations familiales aux familles dites « riches » (voir témoignage) et ouvre la porte à une modulation des remboursements maladie. Cette proposition de modulation a été, légitimement, rejetée par la majorité des participants au Haut Conseil de la famille. Les associations familiales et la majorité des syndicats ont voté contre. Seules la CFDT et l'Unsa ont soutenu la proposition. Peu importe ! L'essentiel est de participer.

C'est le « dialogue social » ! ■



Photo DR

#### TÉMOIGNAGE

**Une administratrice CGT à la Caisse nationale des allocations familiales relève à juste titre :** « Peut-on considérer, à partir du moment où deux salaires au-dessus du Smic entrent dans la composition des revenus d'un ménage ayant des enfants à charge, que les ménages sont riches ou aisés et ne doivent plus émarger aux prestations familiales, aux remboursements de maladie, à l'indexation correcte de leurs pensions ? Est-ce la doxa gouvernementale ?

Si cela relève de l'analyse gouvernementale, il faut arrêter tous les discours actuels sur l'égalité hommes-femmes. Car, dans le cas d'un nouveau dogme de familles prétendument moyennes parce qu'ayant deux salaires, c'est le second salaire du ménage, en l'occurrence celui des femmes, qui se trouve pénalisé, alors que ces dernières produisent des richesses, des cotisations et des impôts. » ■

#### En bref

### Société générale annonce un "plan d'économies" avec plus de 1 000 suppressions de postes

Société générale a annoncé le 7 mai un plan d'économies de 900 millions d'euros d'ici à 2015, qui se traduira par plus d'un millier de suppressions de postes dans le monde, dont 550 à son siège parisien.

Le plan d'économies concernera pour moitié la banque de détail, pour un tiers la banque de financement et d'investissement (BFI) et pour le reste les fonctions centrales, a précisé le directeur financier, Philippe Heim. Le groupe emploie 154 000 personnes dans le monde, dont environ 60 000 en France.

### Grève chez Western Union, spécialisée dans les transferts d'argent

Les salariés de la société Western Union, spécialisée dans le transfert d'argent vers l'étranger, se sont mis en grève le 10 mai à l'appel des syndicats CGT et FO, pour protester contre les conditions de travail et les salaires.

Dix-sept agences étaient complètement fermées, sur les vingt-sept que compte Western Union en France. La société emploie quelque quatre-vingt dix salariés au total. Les grévistes, qui travaillent trente-neuf heures, protestent contre les conditions de travail aux guichets et le manque d'effectifs, alors que, selon les syndicats, Western Union a enregistré plus de 17 % de croissance au premier trimestre. Ils réclament également le passage aux 35 heures, selon la CGT et FO.

## Chantier naval de Saint-Nazaire

### Pour sauver le site et tous les emplois : nationalisation maintenant !

En novembre 2012, face à la situation dramatique du chantier naval, le comité POI de Saint-Nazaire avait pris l'initiative d'une pétition « nationalisation du chantier naval maintenant ! » En quelques semaines, environ 800 militants, travailleurs et citoyens de la région nazairienne, l'avaient contresignée.

Fin décembre, le chantier nazairien obtenait la commande du gros paquebot *Oasis* pour l'armateur RCCL avec l'intervention déterminante de l'Etat dans le montage financier de cette affaire. Il ne fait aucun doute que cette intervention du gouvernement a été en rapport direct avec la mobilisation :

— des travailleurs du chantier naval avec leurs organisations syndicales qui revendiquaient « l'entrée majoritaire de l'Etat dans le capital du chantier naval » ;

— des citoyens(nes) de la région nazairienne au travers de diverses initiatives demandant soit l'intervention ou le contrôle de l'Etat, soit la nationalisation du chantier naval (telle que proposée dans la pétition initiée par le POI).

Ces derniers jours, de nouvelles menaces planent sur le chantier naval de Saint-Nazaire. En effet, la presse s'est fait l'écho des difficultés financières, voire des menaces de faillite du groupe coréen STX (actionnaire à 66 % du site nazairien). Ainsi, le journal *Le Figaro* écrit le 9 mai : « Très endetté, le onzième groupe du pays doit faire face à l'arrivée à échéance d'environ 180 millions de dollars de dette d'ici au 14 mai et de plus de 900 millions de dollars en 2013... Le naufrage du conglomérat STX, endetté à hauteur de 11 milliards de dollars, toucherait par ricochet l'ensemble de la quatrième économie d'Asie. »

Photo AFP



Le chantier naval de Saint-Nazaire.

#### "Des nouvelles menaces pèsent sur le chantier naval de Saint-Nazaire"

Le « naufrage » du groupe coréen STX pourrait également entraîner dans son sillage celui du dernier grand chantier naval français et des milliers d'emplois directs et indirects qu'il génère.

En février 2010, au cours d'une conférence de presse, le député-maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, demandait que « l'Etat devienne actionnaire majoritaire au sein des chantiers et adopte une véritable politique industrielle nationale pour la filière navale, combinant à la fois le naval et le militaire ».

Aujourd'hui, entièrement soumis aux exigences de l'Union européenne, le gouvernement Hollande-Ayrault : — refuse toute nationalisation ou même que « l'Etat devienne actionnaire majoritaire » pour sauver les industries essentielles du pays, telles que ArcelorMittal, à Florange, ou bien la raffinerie Petrolplus, et leurs emplois ;

— choisit d'aller jusqu'au bout de sa politique d'austérité, de déclarer une véritable guerre sociale aux travailleurs, de s'attaquer aux retraites, au Code du travail au travers de la transposition dans la loi de l'accord national interprofessionnel (ANI), va même jusqu'à envisager des privatisations partielles dans des entreprises comme EDF ou GDF, répondant ainsi aux exigences de l'Union européenne « d'ouverture à la concurrence ».

Le comité de Saint-Nazaire du POI se félicite que plusieurs élus locaux et diverses organisations politiques soient aujourd'hui amenés à se prononcer, certains pour la nationalisation temporaire, d'autres pour une participation majoritaire de l'Etat. Le comité de Saint-Nazaire du POI réaffirme que la nationalisation du chantier naval est la seule solution efficace pour garantir son avenir et tous les emplois directs et indirects, pour imposer une politique industrielle avec des commandes de navires.

Correspondant ■

#### Témoignage

### Des chantiers de construction en infraction avec le Code du travail

Des responsables CGT des Alpes-de-Haute-Provence nous ont alertés sur la surexploitation des travailleurs qui construisent les chantiers d'Iter (International Thermonuclear Experimental Reactor). La bataille qu'ils mènent est à relier, au niveau national, au problème du travail à bas coût en France. Elle concerne aussi des travailleurs employés sur les chantiers navals de Loire-Atlantique et, plus généralement, sur les gros chantiers de BTP.

A Saint-Paul-lès-Durance, dans le département des Bouches-du-Rhône, tout à côté du centre de recherches nucléaires de Cadarache, s'ouvre un gigantesque chantier de construction, le chantier d'Iter. L'objectif de cette expérience est de démontrer la possibilité technologique de la production d'énergie par la fusion d'atomes légers, réaction produite dans les étoiles. Pour la réalisation de ce chantier de construction, 3 000 à 4 000 travailleurs sont attendus dans les trois à quatre années qui viennent, dont 700 dès cette année 2013, puis 2 500 en 2015, pour atteindre progressivement le nombre prévu de trois à quatre mille en période de pointe. Les entreprises chargées de la construction de ce

chantier ont choisi d'organiser des cascades de sous-traitances et de faire appel à une main-d'œuvre très bon marché, via les pays du sud et de l'est de l'Europe, travailleurs dits « détachés européens ».

Ces travailleurs « low-cost » seront sous-payés par rapport aux travailleurs français.

Pour ces « détachés européens », les employeurs, en infraction avec le Code du travail français, ne paieront pas de cotisations sociales. Actuellement, quatre cent cinquante mille ouvriers étrangers déplacés travaillent en France sous ces conditions.

#### UNE FRAUDE SOCIALE AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES

Cette fraude sociale, autorisée par l'Union européenne, avec la complicité des gouvernements français, tant de droite que de gauche, est une aubaine pour les multinationales qui peuvent d'autant plus surexploiter les travailleurs, en particulier les plus pauvres, pour le plus grand profit de leurs actionnaires.

Iter est un chantier « clos et indépendant ». Cette disposition en interdit l'accès aux organisations syndicales et aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les contrôles de l'inspection du travail et des unions de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) sont soumis aux autorisations préalables des maîtres d'ouvrage. Ces travailleurs précaires sont ainsi maintenus dans l'ignorance de leurs droits sociaux. Les conditions d'hébergement de ces travailleurs (célibataires) seront tout aussi précaires que leur travail. Il est en effet prévu de les loger, à moindre coût, à plusieurs, dans des Algeco ou des mobil-homes, sur un camping désaffecté, un ancien stade, voire sur un terrain vague près d'une voie ferrée...

Cette recherche de main-d'œuvre au moindre coût aura également pour conséquence de priver les nombreux chômeurs de la région de tout espoir de pouvoir travailler sur ce chantier.

Ce dumping social privera aussi les caisses des organismes sociaux des cotisations qui leur reviennent (assurance maladie, assurance chômage, allocations familiales, caisses de retraite, 1 % logement...). Depuis trois ans, des militants CGT luttent sans cesse, contre vents et marées, pour dénoncer le dumping social qui se prépare, en espérant toujours un large rassemblement autour de cette cause.

Correspondants ■



## Finances publiques

Ille-et-Vilaine

# Grève à partir du 13 mai pour le retrait du plan de restructuration de la direction générale

Correspondant

A la fin du mois de novembre 2012 se tenait à Rennes une réunion entre la direction des Finances publiques d'Ille-et-Vilaine et les organisations syndicales.

L'un des points à l'ordre du jour était la présentation de la modernisation de l'action publique (MAP). A la fin de l'ordre du jour, une réflexion sur le « bon dimensionnement » des services des impôts des particuliers (SIP) de Rennes était annoncée. En clair, la modernisation de l'action publique dont le contenu était à peine effleuré en début de séance, prenait corps. De quatre secteurs par service, on passait à deux secteurs, avec, au passage, la suppression d'un emploi. Avec quatre services des impôts des particuliers à Rennes, on faisait l'économie de quatre emplois dans un premier temps et on fusionnait les services afin de préfigurer les suppressions d'emplois à venir, notamment celles programmées par la lecture automatisée des déclarations (LAD).

En effet, le projet de la direction locale prenait en compte cette nouveauté nationale, actuellement expérimentée dans deux directions et dont le test, l'an dernier, a par ailleurs été un véritable fiasco, de l'aveu même de la direction générale.

La LAD consiste à scanner les déclarations de revenus par lecture optique dans des centres informatiques. Ainsi, la saisie des déclarations de revenus par des agents serait supprimée pour les déclarations qui ne sont pas encore souscrites sur Internet par les contribuables eux-mêmes.

Pour la Direction générale des finances publiques (DGFIP), c'est d'un véritable gisement de suppressions d'emplois qu'il s'agit, mais à quel prix pour la qualité du service public ? Le contrôle formel des déclarations, opéré aujourd'hui par les agents, disparaîtrait. Il s'agit du premier contrôle rapide des déclara-



Photo AFP

rations qui permet de corriger les nombreuses erreurs manifestes, notamment sur les déclarations des populations les plus fragiles. Le nombre d'erreurs sur les avis explorerait.

### LES AGENTS ONT OBTENU DES ENGAGEMENTS ÉCRITS

De plus, ce projet constitue un grand danger pour les conditions de travail des agents eux-mêmes car la LAD se traduirait par l'industrialisation des tâches. Les services deviendraient ni plus ni moins des ateliers de traitement de listes d'anomalies informatiques.

La mobilisation massive et déterminée des agents des Finances publiques de Rennes avec leurs syndicats a permis d'obtenir, après six mois de mobilisation (pétitions, motions, rassemblements...), l'abandon du projet en l'état.

En effet, alors qu'il ne s'agissait officiellement que d'une réflexion, le calendrier était déjà annoncé dès le

début 2013 pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Simple réflexion ? On avait déjà invité certains agents à rédiger des demandes de mutation pour un autre service...

Inutile de préciser avec quelle prudence les agents ont réagi, par la suite, aux annonces du directeur. Après le dépôt par les organisations syndicales (CGT, FO et Solidaires Finances publiques d'Ille-et-Vilaine) d'un préavis de grève pour le 13 mai exigeant le maintien de quatre secteurs par service, ils ont exigé des engagements écrits, qu'ils ont obtenus.

La lutte contre la modernisation de l'action publique a pris cette forme particulière aux Finances publiques à Rennes, et elle a payé.

Mais l'heure n'est-elle pas à la mobilisation générale contre cet outil politique de destruction des services publics que constitue la MAP au plan national ?

## Universités

Projet de loi Fioraso

# Les personnels et les étudiants de l'université de Bordeaux-III ont massivement rejeté le projet de fusion de la présidence

Laurence Fayard

Comme nous l'avons indiqué dans notre précédent numéro, le 22 mai débute à l'Assemblée nationale la discussion sur le projet de loi Fioraso sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Ce projet de loi poursuit et aggrave la loi dite « LRU » de Sarkozy, qui avait dressé contre elle les étudiants, les personnels et les enseignants avec leurs syndicats. Elle va même plus loin en proposant la mise en place de communautés d'universités et d'établissements fusionnant différents types d'établissements dans le cadre des régions et des futures métropoles prévues par l'acte III de la décentralisation. Dans l'exposé des motifs du projet de loi, il est en effet clairement indiqué : « La loi répond à la forte attente en faveur d'un renforcement durable de la coopération entre tous les types d'établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les acteurs socio-économiques et les collectivités territoriales, en particulier les régions et les métropoles. »

Elle prévoit que cette coopération fasse l'objet de « contrats de sites » qui « comporteront des dispositions spécifiques à chacun des établissements regroupés ou en voie de regroupement, qui devront être adoptées par leurs conseils d'administration (...). Elles seront complétées par des contrats d'objectifs avec les collectivités territoriales concernées, au premier rang desquelles les régions. (...) La loi permet d'effectuer ces rapprochements, sous un statut simplifié de

communautés scientifiques, qui pourront s'appeler communautés d'universités et/ou d'établissements selon les cas, en s'adaptant au plus près à la réalité de chaque territoire. »

Ce dispositif ouvrant grand la porte à la privatisation sonnerait la fin des diplômes nationaux et des instituts nationaux de recherche publique. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

### LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS DU 22 MAI SE PRÉPARENT

Un projet de fusion anticipant l'application de la loi Fioraso vient par exemple d'être rejeté massivement par les personnels et les étudiants de l'université de Bordeaux-III lors d'un référendum organisé le 26 avril dernier par la présidence.

A la question : « Souhaitez-vous que notre université Michel-de-Montaigne-Bordeaux-III fusionne avec les universités de Bordeaux-I, Bordeaux-Segalen et Montesquieu-Bordeaux-IV au sein de la nouvelle université de Bordeaux ? », 85,8 % des personnels et des étudiants votant ont répondu non !

La proposition n'a recueilli que 14,2 % de votes pour. Par ce vote, les personnels et les étudiants ont clairement exprimé leur refus du processus de fusion-régionalisation au cœur du projet de loi Fioraso.

Cela ramène à la préparation de la grève et des manifestations du 22 mai à l'appel de tous les syndicats concernés de la FSU, de la CGT, de FO et Solidaires pour l'abrogation de la LRU et l'abandon du projet de loi Fioraso. ■

En bref

## Les cheminots de Basse-Normandie étaient en grève le 10 mai

A l'appel de leurs syndicats CGT, FO et SUD-Rail, les cheminots de Basse-Normandie étaient en grève pour le second vendredi consécutif le 10 mai.

Le taux de participation était de 70 % le vendredi précédent, le 3 mai.

Ce préavis est motivé par « des suppressions de postes, des réorganisations internes et une détérioration des services rendus aux usagers », explique un syndicaliste. Les organisations syndicales dénoncent l'obstination de la direction dans « ses futurs schémas » et qui « refuse d'écouter les inquiétudes des cheminots ».

## Grève totale des transports en commun à Lille

Aucun bus, tramway ou métro ne circulait le 14 mai à Lille, en raison d'une grève massive du personnel sur des revendications salariales à l'appel de la CGT.

« Nous souhaitons une augmentation de 2,5 % avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier et que notre prime de mai passe de 900 à 1 200 euros brut », souligne Jean-Marc Morin, délégué syndical CGT.

La direction de Transpole a proposé une augmentation salariale annuelle de 1,2 % dans le cadre des négociations annuelles.

La CGT Transpole a appelé à la reconduction de la grève.

### Préavis de grève des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires Finances publiques d'Ille-et-Vilaine adressé au directeur régional (extraits)

## “Il ne reste aujourd'hui qu'un moyen pour les agents d'être entendus : la grève”

« Monsieur le directeur, (...)

Vous avez annoncé en novembre dernier votre volonté de restructurer les SIP de Rennes en procédant à des fusions de secteurs.

Depuis cette date, les agents vous ont fait part de leur rejet de ce projet : pétitions massivement signées, rassemblements à la direction, motion auprès du directeur général et du préfet.

Ce rejet n'est pas dogmatique, il découle de la volonté des agents de maintenir la qualité du service public et de se prémunir contre la dégradation de leurs conditions de travail.

De plus, dans le contexte démographique de l'agglomération rennaise, nous avons démontré qu'au contraire de fusions de secteurs, c'est la création de nouveaux secteurs qui devrait être à l'ordre du jour.

La mobilisation des agents ces dernières semaines avec les syndicats a montré leur détermination,

mais force est de constater que vous n'avez toujours pas pris la mesure du rejet exprimé.

Il ne reste aujourd'hui qu'un moyen pour les agents d'être entendus : la grève.

Vous portez désormais la responsabilité d'un conflit. **Le 13 mai, débutera officiellement la campagne d'impôt sur le revenu 2013. Les organisations syndicales CGT Finances publiques, Solidaires Finances publiques et FO Finances publiques-35 vous informent qu'elles appellent les agents à faire grève à partir du 13 mai pour :**

— le retrait du plan de fusion des secteurs d'assiette dans les quatre SIP de Rennes ;

— l'ouverture de discussions sur les charges de travail prenant en compte l'augmentation de la population dans l'agglomération rennaise, dans le cadre de quatre SIP de quatre secteurs chacun.

Ce préavis départemental concerne l'ensemble des agents des Finances publiques d'Ille-et-Vilaine. »



## Chronique

## INTERNATIONALE

## « Pour la défense de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité des nations de l'Afrique du Nord »

Extrait d'une déclaration du journal marocain *Akhbar Omaliya* (Informations ouvrières)

« Aujourd'hui, les dangers et les menaces contre les nations de l'Afrique du Nord et du Sahel se multiplient, notamment après l'intervention militaire impérialiste en Libye qui a ouvert la voie à l'intervention dans tous les pays du Maghreb et du Sahel, afin d'imposer le Grand Moyen-Orient visant à disloquer les nations, à remettre en cause leur souveraineté et à piller leurs richesses.

Cette guerre continue avec l'intervention militaire au Mali pour créer un nouveau « Sahelistan » sous prétexte de « combattre le terrorisme » (...).

Il ne s'agit donc pas de préparer une intervention militaire en Algérie sur la base d'événements internes qui ne concernent que le peuple algérien, seul à avoir le droit de les discuter et de trouver des solutions nationales. L'impérialisme américain n'a-t-il pas contribué à la fabrication de fausses révoltes pour trouver un prétexte d'intervention militaire en vue de dépecer les nations ? L'impérialisme n'aspire-t-il pas à mettre la main sur le pétrole et le gaz algériens après que l'Algérie a refusé de céder cette richesse aux multinationales et que l'entreprise nationale Sonatrach a repris son contrôle ?

Il est évident que l'opération terroriste fabriquée dans le site gazier au sud de l'Algérie n'était qu'une étape de préparation à l'intervention américaine en Algérie, au nom de la lutte contre le terrorisme et de la libération des otages, comme réponse au refus de l'Algérie de participer à l'intervention au Mali.

La défense, aujourd'hui, de l'unité et de l'intégrité de la nation algérienne, c'est la défense de l'unité et de l'intégrité du Maroc et de la Tunisie, car toute intervention militaire en Algérie serait suivie d'une intervention au Maroc et toute atteinte à la souveraineté de la nation algérienne est une atteinte directe à la souveraineté de la nation marocaine. En effet, les liens de fraternité qui nous lient au peuple algérien frère et aux traditions de l'étoile nord-africaine, les traditions du combat commun contre le colonialisme et pour la liberté et l'indépendance nationale, appellent à lutter ensemble contre les menaces impérialistes qui visent l'Algérie, contre toute tentative impérialiste visant à utiliser les problèmes nationaux et internes pour porter atteinte à l'unité et à la souveraineté nationales. »

**« POUR LA DÉFENSE DE LA SOUVERAINÉTÉ, DE L'UNITÉ ET DE L'INTÉGRITÉ DES NATIONS DE L'AFRIQUE DU NORD CONTRE LES INTERVENTIONS MILITAIRES DANS LES PAYS DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DU NORD CONTRE LES MENACES AMÉRICAINES D'INTERVENTION MILITAIRE EN ALGÉRIE VOISINE**

**A BAS LES MENACES SUR L'AFRIQUE DU NORD !**

**A BAS LES MENACES SUR L'ALGÉRIE !**

Photo AFP



Troupes israéliennes près de leurs tanks, déployées sur le Golan près de la frontière syrienne, le 6 mai 2013.

# Syrie

## Des bombardements israéliens pour accélérer la marche à la dislocation du pays

François Lazar

**A** lors que les grandes puissances ont fixé comme « ligne rouge à ne pas dépasser » par le régime l'utilisation d'armes chimiques dans le conflit, Carla Del Ponte, haut fonctionnaire de l'ONU, membre de la Commission d'enquête indépendante des Nations unies sur la Syrie, déclarait le 5 mai que les rebelles, et non le régime, avaient utilisé du gaz de combat. Après un moment de silence exprimant le trouble des grandes puissances, celles-ci et l'ONU, gênées, ont démenti les déclarations de M<sup>me</sup> Del Ponte. Au même moment se sont produits les bombardements israéliens sur la Syrie. Puis, une semaine plus tard, survient l'attentat à la voiture piégée causant la mort de soixante civils dans le sud de la Turquie, que le gouvernement turc a immédiatement attribué au pouvoir syrien. Les commentaires à propos des bombardements israéliens évoquent tantôt la destruction d'armes iraniennes destinées au Hezbollah libanais, tantôt la destruction de dépôts d'armes lourdes de l'armée syrienne...

Et personne n'a trouvé à redire sur ces bombardements israéliens, au contraire. Ils ont été salués par plusieurs groupes de l'« opposition » syrienne, et des médias d'Arabie Saoudite, parrains de l'opposition, ont acclamé ces frappes, à la manière de la chaîne Al-Arabia, estimant qu'elles allaient « accélérer la chute du régime »

(Le Monde, 11 mai). Drôle d'alliance entre islamistes et Etat d'Israël.

Les affrontements armés en Syrie entre les groupes prétendument révolutionnaires, constitués majoritairement de fondamentalistes religieux, et le pouvoir en place sont, depuis le début, alimentés par l'argent du Qatar et de l'Arabie Saoudite. Peu de temps avant les bombardements israéliens, plusieurs rapports publiés dans la presse indiquaient que l'armée syrienne avait repris le contrôle de plusieurs secteurs stratégiques.

Dans le même temps, les rivalités entre les différents groupes rebelles, qui se marquent parfois par des affrontements armés, sont à leur comble. Sur le terrain, le Front al Nusra, qui se réclame de l'idéologie djihadiste d'al-Qaïda, a acquis la réputation d'être l'organisation la plus puissante, alors que les groupes constituant l'Armée syrienne libre ne parviennent pas à centraliser leur action.

Après deux ans d'une guérilla dont l'issue demeure incertaine, la classe dirigeante des Etats-Unis se déchire sur la conduite à adopter, même si l'objectif, qui est celui de la dislocation de la nation syrienne, est partagé.

Dans un article publié le 8 mai par le magazine américain *Time*, l'ancien secrétaire à la Sécurité nationale Zbigniew Brzezinski, considéré comme le conseiller le plus écouté de Barack Obama sur les questions de politique étrangère, combat vigoureusement toute option militaire directe des Etats-Unis en Syrie. Dans cet article, qui répond à une tribune du sénateur républicain John McCain intitulée « Intervenir en Syrie est dans notre

**« Le conflit syrien est une guerre sectaire, dans une région volatile, dont la capacité de se propager et de menacer directement les intérêts américains serait juste accrue par l'intervention américaine »**

**Zbigniew Brzezinski, ancien secrétaire américain à la Sécurité nationale**

intérêt », Brzezinski note que « le conflit syrien est une guerre sectaire, dans une région volatile, dont la capacité de se propager et de menacer directement les intérêts américains serait juste accrue par l'intervention américaine ». Sans trop y croire, Brzezinski appuie la position d'Obama : « La seule solution est de demander le soutien de la Russie et de la Chine pour des élections parrainées par l'ONU auxquelles, avec de la chance, Assad pourrait être « persuadé » de ne pas participer. »

Les attaques aériennes israéliennes, qui constituent un acte de guerre, trouvent leur fondement dans cette crise ouverte. Obama, dont le gouvernement arme les rebelles et subventionne l'industrie militaire israélienne, veut, quant à lui, faire prendre en charge par d'autres la gestion de la crise. De surcroît, il considère qu'une intervention américaine directe fragiliserait les gouvernements arabes qui lui sont liés. Et dans le même temps, des voix s'élèvent dans les sommets américains contre un possible bombardement israélien en Iran qui risquerait d'ouvrir la boîte de Pandore.

La crise ouverte aux Etats-Unis, l'attitude de l'Etat d'Israël qui en profite pour jouer sa carte, et notamment écraser le peuple palestinien, aboutit à une situation où, à tout moment, une explosion de la région peut se produire. C'est l'intervention des grandes puissances, relayée par le Qatar et l'Arabie Saoudite, qui porte la responsabilité de cette situation. Plus que jamais, il faut combattre cette ingérence qui menace non seulement la région mais le monde.



## Tunisie

## Entretien avec Sami Tahri, secrétaire général adjoint de l'UGTT

Photo / O



**Nous avons rencontré Sami Tahri au lendemain des opérations menées par les groupes djihadistes dans la région de Kasserine, plus précisément dans les massifs montagneux de Djebel Chambi, dont furent victimes des éléments des forces de l'ordre. Celles-ci dénoncent le laxisme du gouvernement face à des groupes organisés, lourdement armés et qui multiplient les agressions et les attaques, tant à l'intérieur du pays qu'à ses frontières, principalement la frontière algérienne. Dans nos déplacements dans le pays, nous avons pu prendre la mesure du rejet à la fois de tous ceux qui veulent entraîner le pays dans l'escalade de la violence et d'un gouvernement conduit par le parti islamiste Ennahda qui propose comme ligne de conduite vis-à-vis des groupes terroristes... d'ouvrir le dialogue avec eux.**

**Nous lisons en première page de l'organe de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) de cette semaine que la Tunisie est sous la menace du terrorisme...**

Ces informations proviennent des structures mêmes de la sécurité du territoire. Elles disposent de preuves avérées. Plus que ça, il y a les faits. Des terroristes sont présents dans la région de Chambi et dans d'autres régions. Certains ont été arrêtés auparavant à Bir Ali ben Khelifa et à Errouhia. De l'armement circule et des informations sur l'existence de camps d'entraînement sont connues de tous. Des grottes regorgent d'armement, tant aux frontières qu'à l'intérieur même du pays, y compris dans la capitale, écoulé quotidiennement à partir de la Libye.

Depuis un an, notre pays a été transformé en base militaire. Jusqu'à maintenant, cet armement n'a pas été utilisé massivement, en dehors de l'assassinat de notre camarade Chokri Belaid ou dans certaines opérations menées contre les forces armées et les forces de sécurité.

La Libye est un vrai marché d'armement. Cent cinquante kilogrammes de TNT ont été saisis tout récemment au port de Zarzis. La Tunisie n'est plus un point de passage du trafic d'armes, mais bien une place de stockage. Et tous ces activistes n'attendent que l'ordre d'agir.

Il est clair que ce sont des groupes qui se réclament de l'idéologie religieuse, formés des différentes composantes de l'activisme, qui s'abritent frauduleusement derrière l'étendard de l'islam pour agir : al-Qaïda, les salafistes, les djihadistes...

**La presse internationale fait état de la mise à disposition de l'armée américaine par l'Etat espagnol de la base militaire de Séville. Aujourd'hui, 500 marines y sont station-**

**nés, ainsi que des avions de combat, en prévision d'une agression militaire annoncée de l'Algérie. Le prétexte en serait le chaos qui s'y profile et qu'une quatrième candidature de Bouteflika à la présidence de la République ne serait pas tolérée par l'administration américaine. Des méthodes justifiant une agression que nous avons vues à l'œuvre dans d'autres pays, notamment en Irak.**

L'agression impérialiste dans notre région remonte à plus de vingt ans, avec l'occupation de l'Irak. Ensuite, c'est la partition du Soudan, suivie par l'occupation par les forces de l'OTAN de la Libye. Aujourd'hui, c'est l'agression de la Syrie et l'occupation du Mali. C'est un programme dont on imaginerait mal qu'il oublie l'Algérie, avec l'étendue de son territoire, ses richesses et la place qu'elle a occupée dans l'histoire du combat contre l'impérialisme. Et cela n'échappe ni aux responsables algériens ni au peuple algérien. Il est possible que le terrorisme qui est exporté vers la Tunisie s'inscrive dans la stratégie de la déstabilisation de l'Algérie afin d'allumer le feu de la violence et des dissensions sous différents prétextes (absence de démocratie, cherté de la vie, etc.). Mais le vrai objectif est de mettre en péril la sécurité de l'Algérie et le contrôle du pays, en aidant à mettre en place un gouvernement assujéti à l'OTAN et aux Etats-Unis.

Le danger est grand, non seulement pour l'Algérie mais également pour la Tunisie. Nous avons vu les conséquences de l'occupation de la Libye sur l'insécurité qui s'est développée dans notre pays (contrebande d'armes, contrebande de produits de première nécessité créant un déséquilibre très grave dans notre économie). Une telle situation, si elle venait à se produire en Algérie, aurait des conséquences beaucoup plus lourdes. Si la guerre

civile s'installait en Algérie, elle s'étendrait également à la Tunisie. Et l'écroulement de l'économie algérienne aurait des effets encore plus néfastes sur l'économie tunisienne. Les dangers sont évidents. Le gouvernement tunisien a joué un rôle d'une extrême bassesse en se pliant aux exigences de l'impérialisme, en accueillant le « Congrès des amis de la Syrie » et en facilitant l'envoi de nos jeunes à la boucherie en Syrie. Il joue aujourd'hui le même rôle, bien qu'il n'ait pas pris l'ampleur de celui qu'il a joué pour la Syrie. Ce rôle est tout à fait évident, à travers certaines déclarations fiévreuses qui s'adressent à nos voisins algériens. Nous sommes certains que le gouvernement tunisien se pliera aux exigences de l'impérialisme, dès lors qu'il passera à l'offensive contre l'Algérie.

**Toucher à l'intégrité et à la souveraineté de l'Algérie, n'est-ce pas toucher à l'intégrité et à la souveraineté de la Tunisie ?**

Comme nous avons dénoncé l'agression de la Syrie et l'occupation de la Libye, nous, militants et responsables de l'UGTT, considérons que toucher à la sœur Algérie, c'est toucher à une partie de nous-mêmes. Une des armes pour briser les révolutions tunisienne et égyptienne est de déstabiliser leurs pays voisins. La Tunisie ne peut se développer et vivre qu'avec l'Algérie, que ce soit au plan économique ou au plan de la sécurité de son territoire. Historiquement, des liens puissants nous unissent.

**Quelle est la responsabilité de l'UGTT dans cette situation d'une extrême gravité ?**

Nous devons tout d'abord dévoiler ces plans et les dénoncer auprès de l'opinion, afin d'aider à la mobilisation de toutes les forces contre ce danger qui menace.

## Algérie

## Editorial de *Fraternité*, journal du Parti des travailleurs d'Algérie

**L**e 19 avril 2013, le gouvernement espagnol a donné son accord pour le déploiement de 500 marines et 8 avions américains de combat sur la base militaire de Moron de la Frontera, à Séville, pour, selon le communiqué officiel, permettre à l'armée américaine d'intervenir dans le nord de l'Afrique et au Sahel en cas de troubles majeurs. Le porte-parole du Pentagone, réagissant aux commentaires de presse qui, d'emblée, ont indiqué que c'est l'Algérie qui est visée, a prétendu que ce déploiement était réservé aux pays de l'Afrique de l'Ouest (sic !). Or les pays de la Cedeao (1) étant impliqués au Mali sous les ordres de l'armée française, le gouvernement américain, qui soutient l'intervention, n'a aucun problème pour utiliser leur sol, disposant déjà de la base militaire américaine installée au Niger à la faveur de l'intervention militaire française au Mali, alors que mille deux cents marines sont stationnés dans le sud de l'Italie et peuvent intervenir en Libye et en Tunisie.

Depuis le 19 avril, les informations se succèdent et versent toutes dans le même sens : le scénario américain d'intervention militaire en Algérie est préparé par trois ONG pilotées par la CIA, à savoir Freedom House, le NED et Canvas, toutes spécialisées dans la fabrication des fausses révolutions, et plus récemment de celle du "printemps arabe", qui annoncent ouvertement leur détermination à plonger notre pays dans le chaos.

Nous savions depuis 2009 que notre pays était dans le collimateur de l'impérialisme américain et de ses alliés européens, contrariés par les mesures de souveraineté énoncées dans les LFC (2) 2009 et 2010.

Et la position officielle algérienne, opposée aux interventions militaires étrangères et aux ingérences, a accentué le courroux des impérialismes qui n'ont pas réussi à faire jouer à notre pays le rôle du Pakistan et du Qatar dans la région, l'Etat ayant refusé toute implication de l'ANP (3) au Mali. L'opération terroriste à Tiguertourine est, avions-nous écrit, un avertissement adressé à notre pays.

L'heure est donc très grave et la situation qui s'ouvre interpelle toutes les forces vives pour organiser l'unité la plus large en vue de dresser un rempart contre les visées de l'impérialisme en crise majeure qui n'a de réponse que la guerre et le chaos.

Dans le même temps, la préservation de la nation exige plus que jamais des mesures urgentes et audacieuses à même de renforcer le front intérieur et, dans l'immédiat, d'assécher le vivier de la détresse, notamment chez

les jeunes, mobilisés contre le chômage et la précarité.

En effet, cette menace impérialiste sans précédent contre notre pays est aggravée par un climat sociopolitique délétère en conséquence de l'instrumentalisation de la maladie du président par des individus en quête de positionnement politique au service de l'impérialisme et de la manipulation politicienne du mouvement des jeunes chômeurs par des militants politiques qui, en accord avec les ONG sus-mentionnées, tentent de transformer le mouvement en "rébellion". Dans le même temps, se multiplient les grèves, notamment dans la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur, plongés dans un marasme total en conséquence des contre-réformes et d'une gestion calamiteuse, alors que les augmentations salariales arrachées en 2011 ont entraîné des disparités énormes en l'absence d'une nouvelle politique salariale.

Comme nous l'avons expliqué, l'année 2013 sera charnière pour le pays. En effet, les projets de loi soumis à l'APN, relatifs au commerce, à la poste et aux télécom, tous deux découlant des exigences du gouvernement américain et de l'Union européenne dans le cadre des négociations pour l'entrée de l'Algérie dans l'OMC, donnent une indication sur le degré de brutalité de la régression que les puissances impérialistes veulent imposer à notre pays.

C'est donc une double offensive qui cible notre pays pour démanteler les conquêtes de l'indépendance nationale.

Ainsi se confirment les dangers dont est porteuse la révision de la Constitution, car les impérialismes et leurs valets peuvent mettre à profit les fragilités sociales pour porter des coups aux acquis de la révolution algérienne. La présidentielle de 2014 est d'ores et déjà un enjeu majeur, les ONG spécialisées dans les révolutions orange et leurs agents locaux s'étant fixé pour objectif de déstabiliser notre pays pour lui imposer un président valet, à l'image de l'Afghan Karzaï ou de l'Irakien Jalabi.

Alors, alerte !

Le PT a ses positions propres sur toutes les questions, mais il est inconditionnellement engagé dans la défense de la nation et se déclare prêt à réaliser l'unité autour de cet objectif majeur.

Louisa Hanoune,  
le 7 mai 2013 ■

(1) Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

(2) Lois de finances complémentaires.

(3) Armée nationale populaire.



Photo / O

## DERNIÈRE MINUTE

**Nous venons d'apprendre le décès de notre camarade Mustapha Ben Mohamed, du Parti des travailleurs d'Algérie, survenu dans la nuit du 13 mai. Nous y reviendrons largement dans notre prochain numéro.**



## Grèce

## Le gouvernement applique l'ordre de réquisition contre les enseignants

## Correspondant

Pour la troisième fois depuis le début de l'année, le gouvernement au service de la troïka (FMI-Commission européenne-BCE) a décidé de procéder à la réquisition d'une catégorie de salariés qui s'apprêtaient à se mettre en grève.

Après les salariés du métro d'Athènes (janvier) et les marins (février), c'est contre les enseignants du secondaire que le gouvernement utilise cette mesure antidémocratique contre le droit de grève. Un gouvernement de coalition, auquel, rappelons-le, participe le parti « socialiste » Pasok, va donc puiser dans les lois réactionnaires des années 1950 pour frapper ceux qui osent s'opposer aux plans meurtriers de la troïka ! Il y a quelques jours, en application des mesures des mémorandums de la troïka, le gouvernement Samaras a annoncé de nouvelles mesures contre les enseignants du secondaire : classes de trente élèves, augmentation du temps de travail hebdomadaire de deux heures, poursuite des fusions d'établissements, mutations d'office loin de leur lieu d'habitation pour 10 000 à 15 000 enseignants et fin de contrat pour 10 000 enseignants sous statut précaire. A cela s'ajoute l'annonce de la suppression de 5 000 postes dans les deux années à venir. Face à ces mesures, le syndicat des enseignants du secondaire OLME (affilié à la confédération ADEDY, qui regroupe les syndicats des salariés de l'Etat) a proposé un mot d'ordre de grève nationale pour le vendredi 17 mai, mot d'ordre qui devait être validé dans les assemblées régionales (ELME) qui se tiendront mardi 14 mai dans la soirée. Lundi 13 mai, OLME appelait à tenir dans toute la Grèce des rassemblements d'enseignants avec les parents et les élèves.

**“Les enseignants sont prêts à la grève. Maintenant, la balle est dans le camp des dirigeants d'ADEDY et de GSEE : ils doivent prendre leurs responsabilités”**

Dans le week-end, prenant prétexte qu'une catégorie d'élèves devait passer un examen le 17 mai, le gouvernement a annoncé l'ordre de réquisition. Dès lundi 13 mai, quelques heures avant le début des rassemblements, chaque enseignant du secondaire a donc reçu la visite de la police venue lui apporter son ordre de réquisition. Comme fin janvier à l'issue de la grève de huit jours des travailleurs du métro de l'Attique, une fois l'ordre de réquisition transmis en main propre par la police au salarié, celui-ci peut être licencié et poursuivi en justice s'il ne se présente pas à son poste de travail.

Devant l'émotion que cette réquisition a provoquée dans la classe ouvrière, la confédération ADEDY a appelé lundi 13 à vingt-quatre heures de grève pour le mardi 14 mai, ainsi qu'à un arrêt de travail de quatre heures jeudi... De nombreux employés du secteur d'Etat ont débrayé ce mardi 14 au matin. Mais au-delà de cette grève ? Une enseignante, qui se rendra mardi soir avec ses collègues à son assemblée régionale de syndiqués, après avoir reçu lundi la visite de la police, indique : « Ce gouvernement veut nous isoler comme il l'a fait hier avec les grévistes du métro et les

marins. Le peuple grec a payé cher la lutte pour la démocratie et aujourd'hui, c'est l'existence des syndicats et du droit de grève qui est en jeu. Alors, ce soir à l'assemblée, je ne vois pas ce que nous pourrions faire d'autre que de nous adresser aux directions confédérales d'ADEDY et de GSEE, car c'est tout le mouvement ouvrier qui est concerné. Nos directions confédérales ne doivent-elles pas appeler, tout de suite, à la grève générale pour contraindre le gouvernement à reculer, à annuler l'ordre de réquisition et mettre bas les pattes devant le droit de grève ? Les enseignants sont prêts à la grève. Maintenant, la balle est dans le camp des dirigeants d'ADEDY et de GSEE : ils doivent prendre leurs responsabilités. » ■

## BANGLADESH &gt; Effondrement d'ateliers de confection

## 1 200 morts : un travailleur sur trois

## Correspondant

Six cents morts : c'est à ce terrible résultat qu'aboutissaient les services officiels de la ville de Dacca, capitale du Bangladesh, il y a environ une semaine, après l'effondrement d'un immeuble abritant cinq entreprises de confection.

Six cents morts sur un effectif de 3 000 salariés (la grande majorité étant des femmes). Pourtant, ce chiffre, alors avancé comme pratiquement définitif, ne recouvrait qu'une partie de la réalité. Quand on a creusé sous les décombres, des dizaines d'autres corps en ont été retirés. On arrive aujourd'hui à environ 1 200 morts, au moins un travailleur sur trois.

Ni les protestations des autorités, ni les larmes de crocodile versées par les sommités de l'Union européenne, ni les « condoléances » (sic) adressées par les grandes multinationales donneuses d'ordre ne peuvent masquer la réalité. Il s'agit, comme l'a affirmé d'emblée notre hebdomadaire, d'un crime, d'un crime de masse contre la classe ouvrière, contre la classe ouvrière du Bangladesh et contre celle du monde. Un crime prémédité et qui n'est pas sans précédents. En novembre dernier, ce sont environ 520 travailleurs qui furent victimes de

l'incendie d'une entreprise du même type. En une décennie, plus de 6 000 travailleurs ont été victimes d'accident de ce type. Dans les industries du textile et de la confection en particulier, les plus indispensables, les plus élémentaires conditions de sécurité sont sacrifiées à la recherche du « coût du travail » le plus bas possible. Ce ne sont pas seulement les patrons du Bangladesh qui profitent de cette situation, mais les multinationales des Etats-Unis et d'Europe qui sont les véritables commanditaires de ces bagnes.

### ACCORD DE COOPÉRATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE

C'est en toute connaissance de cause, par exemple, que l'Union européenne a signé un accord de coopération pour favoriser les investissements en 2011. Comment parler de sécurité quand il n'y a que 51 (oui, cinquante et un !) inspecteurs du travail pour surveiller 200 000 entreprises ! Dès l'annonce de la catastrophe, l'émotion et la colère ont dressé par centaines de milliers les travailleurs du Bangladesh contre la rapacité meurtrière des exploiters. Informations ouvrières s'est fait l'écho des premières manifestations. Elles se poursuivent. La tension est telle que, pour l'heure, le directeur de la firme est détenu, que le gouvernement a assuré qu'il « prendrait des

mesures », laissant entendre qu'il y aurait une hausse générale des salaires.

C'est toute la situation d'un pays livré au pillage impérialiste qui s'exprime dans la catastrophe de Savar. La défense des travailleurs contre les conséquences du pillage et de la course au profit est la question centrale autour de laquelle l'unité des travailleurs et de leurs organisations doit se réaliser.

Or c'est à ce moment que se succèdent de sanglants affrontements entre la police et des manifestations « islamistes radicales » réclamant une loi « contre le blasphème ».

### CAMPAGNE INTERNATIONALE

L'organisation syndicale, la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh, appelle à l'unité de toutes les organisations ouvrières et politiques du pays pour imposer justice pour les victimes, châtier des coupables et des mesures effectives de sécurité. Simultanément, la Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh commence à organiser une délégation de syndicalistes et de travailleurs du textile pour informer directement les travailleurs du monde, et particulièrement d'Europe, de la réalité et pour organiser avec eux une campagne internationale de défense des travailleurs du Bangladesh. ■

## Espagne

## Coupes budgétaires, loi de privatisation de l'enseignement

## Les enseignants ont dit non, massivement, le 9 mai



Le cortège madrilène.

Photo DR

## Correspondant

C'est par centaines de milliers que les enseignants sont sortis dans les rues des villes de tout l'Etat espagnol, le 9 mai après-midi, contre les coupes budgétaires et la « loi Wert » (loi de privatisation de l'enseignement). La grève a été suivie à 70 % dans l'enseignement public non universitaire. Dans les universités de Madrid, elle a dépassé les 75 %. Les mots d'ordre exigeaient le retrait des coupes budgétaires et surtout, que le Conseil des ministres du lendemain n'adopte pas la loi Wert.

La majorité a donc clairement exprimé son rejet absolu d'un gouvernement qui applique servilement les instructions de Bruxelles. La réponse a été monumentale, tant dans la grève que dans les manifestations. Si monumentale que le soir même, le gouvernement retirait la loi Wert de l'ordre du jour du Conseil des ministres. Et, la question posée par chacun au lendemain était : et maintenant, comment allons-nous continuer le travail qui a transformé la mobilisation des enseignants en fer de lance du combat contre les coupes budgétaires ? Car le Conseil des ministres a adopté les mesures contre les vacataires et personne ne garantit qu'il n'adopte la loi la semaine prochaine.

### LES POSITIONS DES DIRECTIONS SYNDICALES

Nous avons la force de l'en empêcher, de faire en sorte qu'il abandonne purement et simplement le projet de loi. Que proposent les dirigeants syndicaux ? La gazette syndicale des Commissions ouvrières (CCOO) de ce mois de mai indique : « Le syndicat a exigé du ministère de l'Education l'ouverture d'un processus de négociation sur les répercussions de la loi. » Pour la fédération de l'enseignement : « Si la voie du dialogue n'était pas reprise, la direction confédérale des CCOO soutiendra toutes les initiatives de mobilisation que mettront en place les organisations de l'enseignement pour éviter que cette loi soit adoptée. » La Fédération des travailleurs de l'enseignement de l'Union générale des travailleurs (UGT), quant à elle, exprime ainsi sa position : « Le rejet de la loi

est manifeste, ce qui doit se traduire par l'indispensable retrait de celle-ci, que doit prononcer le gouvernement, et dans le nécessaire retour à une réelle négociation, (...) où nous pourrions nous mettre d'accord sur les aspects qui devront être améliorés dans la loi en question. » Enfin, la plate-forme d'Etat pour l'école publique, qui regroupe, avec les CCOO et l'UGT, diverses autres organisations, « exige l'ouverture d'un processus de dialogue et de négociation avec la communauté éducative pour que l'on puisse mettre en chantier les améliorations dont l'éducation a besoin (...), en cherchant un consensus de base ».

Négociation ? Dialogue ? Aspects de la loi qui restent à améliorer ?... Y a-t-il quelque chose dans la loi qui soit bon pour l'enseignement public ? Non. Il n'y a rien à attendre de bon d'un faux « dialogue social » tracé par les directions de Toxo (CCOO) et Mendez (UGT), qui se réuniront avec le gouvernement le 16 mai pour réclamer un « pacte social ».

### L'EXIGENCE DU RETRAIT

Les revendications des travailleurs ne passent pas par des « dialogues » ni par un « consensus » avec les gouvernements qui appliquent par leurs lois les coupes budgétaires exigées par la troïka. Dans les mots d'ordre des manifestations du 9 mai, il y avait l'exigence de retrait de toutes les coupes, le combat dans l'unité pour en finir avec ce gouvernement. Il est possible de bloquer les attaques, mais pas en acceptant de « négocier » sur la base de la loi Wert sous prétexte d'en éliminer les pires aspects. Pour cela, il est indispensable de réunir des assemblées de districts et d'établissements, comme l'année dernière, pour exiger le retrait du projet de loi et de toutes les coupes. Pour exiger des directions des syndicats qu'elles annoncent qu'il n'y aura pas de trêve jusqu'à ce que le gouvernement retire ce projet. Pour exiger des organisations qui se réclament de la gauche qu'elles respectent la volonté des enseignants, des étudiants et des travailleurs de l'enseignement, et de nombreux parents d'élèves, que soit retiré le projet Wert. C'est le seul consensus qu'il faut rechercher : les travailleurs, comme ils l'ont démontré tout au long du 9 mai, indiquent quelle est la voie à suivre. ■



## Guadeloupe

Rassemblement unitaire massif devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre

# Non à la tentative de criminaliser l'action syndicale

Jocelyn Leborgne, militant de l'UGTG, était jugé, le 2 mai dernier, devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre pour refus de se soumettre à un test ADN. Il a reçu un soutien massif de plusieurs centaines de syndicalistes. Au nom du Comité international contre la répression (Cicr), Gérard Bauvert, son secrétaire, était présent lors de ce procès, au rassemblement devant le tribunal. Le journal *France-Antilles* a rendu compte de la très large mobilisation organisée à cette occasion, à l'initiative de l'UGTG, contre la tentative de criminaliser l'action syndicale.

Lu dans *France-Antilles* (3 mai 2013)

Une foule devant le tribunal, une salle d'audience bondée, une climatisation en panne... Le procès du militant UGTG Jocelyn Leborgne, qui se tenait hier après-midi au tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre, s'annonçait tendu. Ses camarades, flanqués d'un tee-shirt rouge marqué "Fichaj ADN awa" sont venus le soutenir. Mais pas seulement. La CGTG, Force ouvrière et la FSU étaient également représentées. Jocelyn Leborgne, défendu par M<sup>e</sup> Roland Ezelin et M<sup>e</sup> Sarah Aristide, comparait pour avoir refusé, le 23 mars 2011, de se soumettre à un prélèvement biologique. Après plus de deux heures de procès, l'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 23 mai.

### OBLIGÉ DE SE SOUMETTRE À UN TEST ADN

Ce test ADN demandé au prévenu fait suite à une condamnation datant du 9 juin 2010 pour "dégra-



Mobilisation de soutien à Jocelyn Leborgne, le 2 mai dernier, devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre.

dation légère de bien d'utilité publique". En pleine campagne des élections prud'homales, Jocelyn Leborgne avait alors marqué sur le mur du stade de Sainte-Anne : "Votez UGTG". Il écoperait pour ces faits d'une amende de huit cents euros, puis d'une obli-

gation de se soumettre à un test ADN, afin d'être inscrit au fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg). Chose qu'il a refusée, au même titre que n'importe quel militant UGTG. A la barre, en créole, assistés d'un traducteur, les témoins

se succèdent : Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, Jean-Marie Nomertin, secrétaire général de la CGTG, Raymond Gama, historien, Max Evariste, secrétaire général de Force ouvrière et même Gérard Bauvert, secrétaire du Cicr (Comité international contre la répression), venu de métropole. Tous dénoncent d'une même voix « la diabolisation des travailleurs » et la « remise en cause des libertés fondamentales et syndicales ».

### "COUPABLE D'AUCUNE INFRACTION"

"Nous ne sommes pas des criminels, ni des délinquants sexuels", lance Elie Domota. "Nous sommes des syndicalistes qui nous battons pour l'amélioration des conditions de travail. Cette loi ne devrait pas s'appliquer à nous." Alors que le parquet, tout en rappelant que le "Conseil constitutionnel juge que le prélèvement biologique ne porte pas atteinte à la présomption d'innocence et à la liberté individuelle", requiert un mois de prison avec sursis, la défense enfonce le clou. "Il ne faut pas courber l'échine et il faut dire non à ce fichage aberrant générateur d'abus", plaide M<sup>e</sup> Sarah Aristide. "Cette loi est scélérate, car en refusant le test ADN, on est passible d'une condamnation même en cas de relaxe." "Etre condamné à 800 euros d'amende pour avoir écrit sur un mur "Votez UGTG", c'est n'importe quoi", s'indigne M<sup>e</sup> Roland Ezelin. "Tout le monde le fait en période électorale. Sauf que là, il se trouve que c'est un militant UGTG. M. Leborgne ne s'est rendu coupable d'aucune infraction. Je demande la relaxe pure et simple." Fin du suspense le 23 mai. ■

## Burundi

# Cela peut-il continuer ?

Lu dans le mensuel du Parti des travailleurs et de la démocratie du Burundi (n° 53, avril 2013)

Le Burundi, comme tant d'autres pays dominés, nous dit-on, est un pays en voie de développement. Après plus de vingt ans d'application des plans d'ajustement structurel (PAS) de privatisation et d'endettement-remboursement de la dette externe, nombre de ces pays sont littéralement à genoux. Le capital et ses institutions, la Banque mondiale, le FMI, l'Union européenne, l'ONU, etc., ont débaptisé lesdits plans qui ont pris le nouveau sobriquet de « cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » (CSLP). Au Burundi, nous en sommes à la phase du CSLP 2, qui poursuit les privatisations, le désengagement de l'Etat et les dérèglementations diverses, au nom de la bonne gouvernance !

### AU NOM DU CSLP ET DE LA BONNE GOUVERNANCE...

C'est au nom du CSLP et de la bonne gouvernance qu'a été décidée la politique du « charroi zéro », c'est-à-dire la privatisation du « charroi » de l'Etat, ce qui va envoyer au chômage les chauffeurs et les travailleurs qui y avaient été affectés et engendrer le chaos dans ce qui reste des services publics, faute de moyens de travail. C'est au nom du CSLP et de la bonne gouvernance que nous imposent les institutions internationales que le gouvernement veut initier un Programme national des réformes administratives (PNRA), visant à liquider le Code du travail et le statut général des fonctionnaires de l'Etat. C'est dans cette optique que, sous le prétexte de « l'harmonisation des salaires », on cherche à supprimer les augmentations annuelles de salaire des fonctionnaires de l'Etat et qu'est mise en application la nouvelle loi sur l'impôt professionnel sur revenus (IPR), remettant en cause les acquis salariaux. Cela a provoqué un mouvement de résistance, notamment chez le personnel paramédical et les professionnels de la santé, dans l'unité avec leurs syndicats Synapa et SNTS. C'est encore au nom du CSLP et de la bonne gouvernance que le nouveau projet de loi contre la liberté de la presse a été adopté ce 19 avril par le Sénat, à la suite de l'Assemblée nationale.

### UNE FAILLITE ANNONCÉE

Ce projet, en particulier, ne protège pas la source de l'information, interdisant toute information sur les problèmes de sécurité et les problèmes économiques du pays, instaurant comme condition pour le métier de journaliste d'être détenteur d'un diplôme universitaire, frappant les délits de presse de peines d'emprisonnement allant jusqu'à cinq ans et des amendes pouvant atteindre huit millions de francs burundais ! Les institutions internationales elles-mêmes ont prononcé la faillite des programmes d'ajustement structurel, mais rejettent la responsabilité de la crise du système capitaliste sur les travailleurs, les peuples et la jeunesse à travers le monde. Non. Ce sont la poignée d'oligarques et leurs multinationales qui pillent les richesses des pays et détruisent les services publics, les institutions internationales à leur service qui sont responsables de la crise. Pour le Burundi, deux « experts », comme on les appelle, de l'ONU viennent de rendre public un rapport, à travers lequel ils reconnaissent les méfaits de la privatisation de la filière café, et pour le pays et pour les populations elles-mêmes, mais les institutions dictent toujours cette politique. Il y a urgence, pour nous tous, d'engager la réflexion en vue de la rupture avec les privatisations. ■

## Etats-Unis

# Attentat de Boston : le mystère s'épaissit

Le site Internet Bakchich publie un article qui pointe de nombreuses incohérences dans l'enquête en cours sur l'attentat de Boston.

Il devient trivial d'affirmer, soulignent les auteurs de l'article, que l'attentat perpétré lors du marathon de Boston, le 15 avril, recèle de nombreuses zones d'ombre.

On savait déjà que « début 2011, un gouvernement étranger (en l'occurrence russe) a interrogé le FBI au sujet de Tamerlan Tsarnaev. La requête précisait qu'elle reposait sur des informations selon lesquelles il était un adepte de l'islam radical dans lequel il avait une foi profonde, et il avait changé du tout au tout depuis 2010 alors qu'il se préparait à quitter les Etats-Unis pour voyager dans la région du pays requérant, pour y rejoindre des groupes clandestins. En réponse à cette requête, le FBI a vérifié le contenu de bases de données gouvernementales et d'autres informations comme ses communications téléphoniques, s'il s'était connecté à des sites associés à la

promotion d'activités radicales, s'il était en relation avec des personnes surveillées, l'historique de ses déplacements et de ses activités, et le contenu de sa formation. Le FBI a également interrogé Tamerlan Tsarnaev et des membres de sa famille. Le FBI n'a trouvé aucune trace d'activité terroriste, dans le pays ou à l'étranger et ces conclusions ont été transmises au gouvernement étranger au cours de l'été 2011. »

### L'ONCLE D'AMÉRIQUE

Affaire classée sans suite par le FBI. Les deux journalistes s'intéressent ensuite à « l'oncle Ruslan » des deux auteurs de l'attentat. Diplômé en droit, avocat chez Salans Hertzfeld & Heilbronn, il a travaillé également pour « l'USAID, qui, comme l'affirment les mauvaises langues, entretiendrait des relations de longue date avec la CIA à laquelle elle fournirait une couverture en cas de besoin (...). Mais la cerise sur le gâteau, c'est la révé-

lation que l'homme a été l'époux jusqu'en 1999 de Samantha Ankara Fuller, fille de Graham Fuller, une ex-pointure de la CIA retirée des affaires de l'agence en 1987, après vingt ans de bons et loyaux services lui ayant donné l'occasion de voir du pays. Notamment en Turquie, au Liban, en Arabie Saoudite, au Yémen, à Kaboul, où il fut chef de poste de l'agence, et à Hong-Kong. En 1982, Fuller fut même nommé responsable national du renseignement pour le Proche-Orient et l'Asie du Sud-Est, avant de décrocher le titre de vice-président du Conseil national du renseignement en 1986, sous Reagan. (...) Tout ce que les médias ont pu arracher à l'ancien stratège de la CIA au sujet de son ex-gendre tient en quelques lignes a priori sans intérêt : "Comme tous les Tchétchènes, Ruslan était très concerné par le devenir de son pays de naissance. Je n'ai relevé aucune impli-

cation de sa part dans le domaine politique, bien qu'il ait tenté de contacter d'autres Tchétchènes réfugiés aux Etats-Unis. Il avait le mal du pays et est retourné en Asie centrale après le divorce. Son anglais était approximatif ; nous nous parlions toujours en russe..." » Et, bien entendu, l'ex-agent de la CIA qualifie d'« absurdes » les possibles relations entre Ruslan et l'agence par son intermédiaire... Néanmoins, soulignent les deux journalistes, « que l'oncle des présumés minables auteurs de l'attentat du marathon de Boston, "des losers gagnés à la cause de l'intégrisme islamique radical lors de virées dans le Caucase", ait pu faire domicilier, en 1995, à Rockville, Maryland, chez son beau-père, ex-pont de la CIA, le siège social du "Congrès des organisations internationales tchétchènes" qu'il a fondé à l'époque, est tout sauf anecdotique... » ■